

Le jour où un avion est passé sous l'Arc de triomphe

En ce matin du 7 août 1919, l'audace dont a fait preuve un pilote d'avion est sur toutes les lèvres à Paris. Et pour cause, à 7h20, [Charles Godefroy](#) (1888-1958) vient de transgresser la loi en passant sous l'Arc de triomphe **à bord de son biplan Nieuport XI.**

Un vol interdit et inédit dans la toute jeune histoire de l'aviation. L'homme, qui est instructeur de vol dans l'armée de l'air, a pris tous les risques pour faire passer **son petit avion de 7,52 mètres d'envergure, à une vitesse de 140 km/h**, sous la grande voûte de l'édifice de seulement 29,19 mètres de hauteur et 14,62 mètres de large. **Une prouesse réalisée non sans raison.**

Une question de fierté

Car Charles Godefroy a été choisi près de deux mois plus tôt pour **réparer un affront que des militaires de l'armée de l'air n'ont pas digéré.**

Cette rancœur est née lors des préparatifs du défilé du 14 Juillet sur les Champs-Élysées, le premier depuis la fin de la Der des ders. Considérés comme des héros, les aviateurs ayant servi notamment à Verdun en 1916 voulaient survoler l'avenue, mais ont été **contraints de parader à pieds aux côtés des autres soldats de la Marine et de l'armée de terre.**

Un ordre venu de leur hiérarchie et **vécu comme une insulte par les pilotes.** Pour laver leur honneur, quelques-uns vont décider de **préparer un coup d'éclat pour marquer les esprits** lors de la fête nationale : «Voler sous l'Arc de triomphe» et prouver que les avions peuvent parader.

Cet acte symbolique échoit à Charles Godefroy, âgé de 30 ans, qui totalise alors 500 heures de vol. Mais l'as de l'aviation, qui se prépare en secret, ne sera finalement **pas prêt pour le jour J.** Sans se décourager, il s'entraîne en volant à très basse altitude à la campagne avant d'entrer dans l'Histoire le 7 août 1919.

Une aventure qui va diviser les Parisiens, tout comme la presse : **Le Matin titrant en une «La téméraire prouesse d'un pilote»** ou **L'Humanité dénonçant «L'acte insensé d'un aviateur».**

Charles Godefroy subit quant à lui le courroux de sa hiérarchie. **Mis à la retraite, il ne sera reconnu qu'à sa mort en 1958** en étant décoré.